



## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	14 <sup>eme</sup>
Nom de site	BACHELARD	Numéro	32563U3
Adresse du site	111, boulevard Brune	Hauteur	R+9 (29,33 m)
Bailleur de l'immeuble	Public La Poste	Destination	Bureaux
Type d'installation	Activation du 1800 et 2100 MHz dans la 4G sur un site existant 2G/3G/4G		
Complément d'information			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	14/03/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	18/04/2018
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	18/06/2018

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de service de son réseau de radiocommunication, Orange est conduit à modifier un relais sur cet immeuble.
Détail du projet	Ce projet concerne l'activation des fréquences 1800 et 2100 MHz dans la 4G d'un site existant en 2G/3G/4G sans modification des antennes existantes (fréquences 800MHz, 900 MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) orientées vers les azimuts 0°, 130° et 272°.
Tilts (degrés)	Entre 4° et 9°

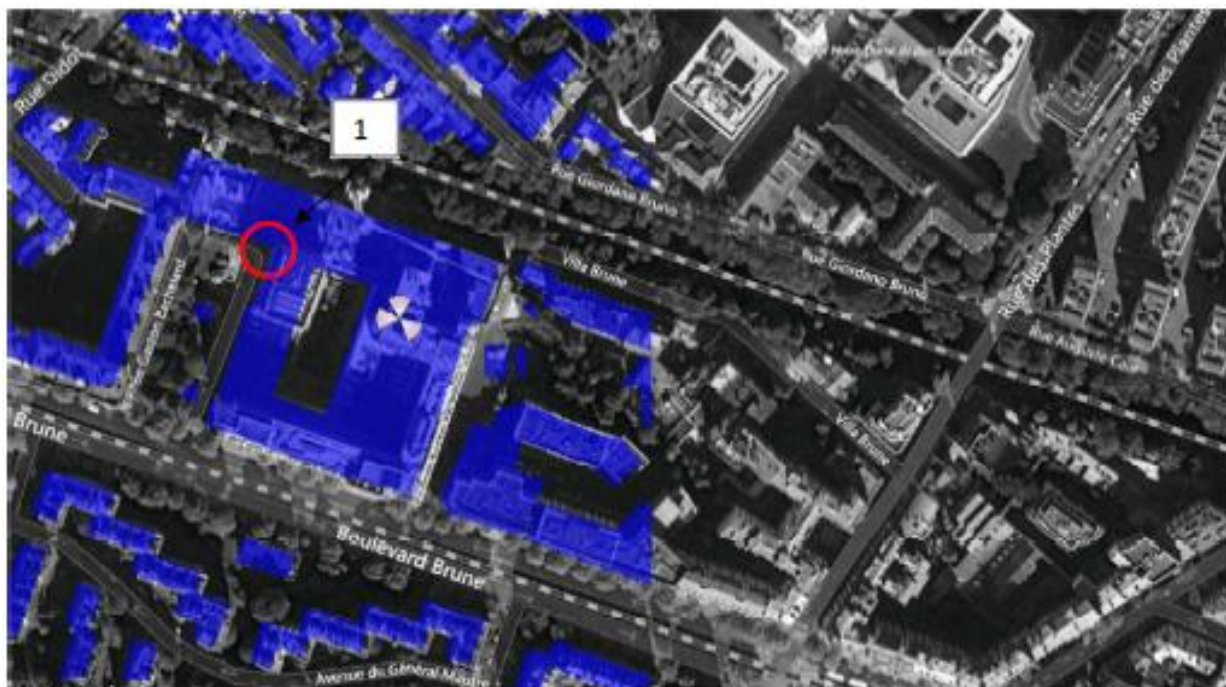
#### Incidence visuelle

Intégration de l'antenne	Ce projet consiste à installer des nouvelles cartes électroniques dans les armoires techniques et ne prévoit aucune modification sur les antennes existantes.
Zone technique	L'emprise de la zone technique restera inchangée.
Hauteur des antennes (par rapport au sol)	35,80 m

#### Conformité du dossier

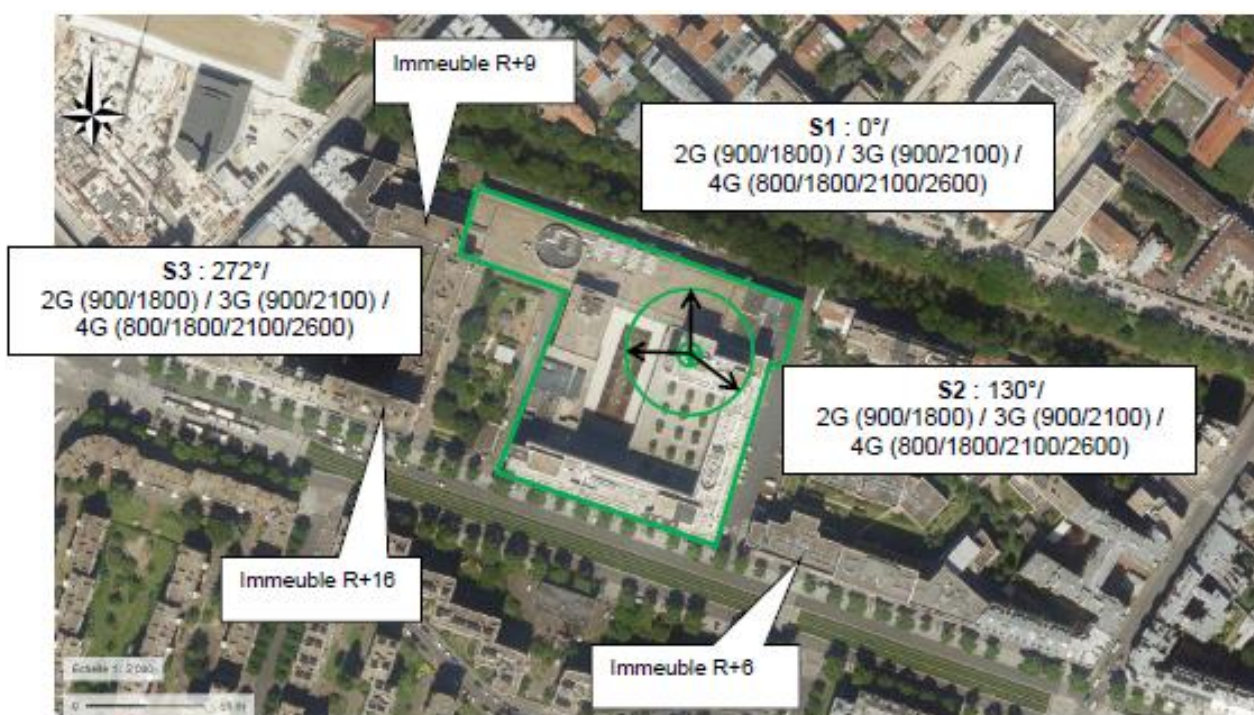
Date de l'avis		Avis favorable <input type="checkbox"/>	Avis défavorable <input type="checkbox"/>
Motivation de l'avis			

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



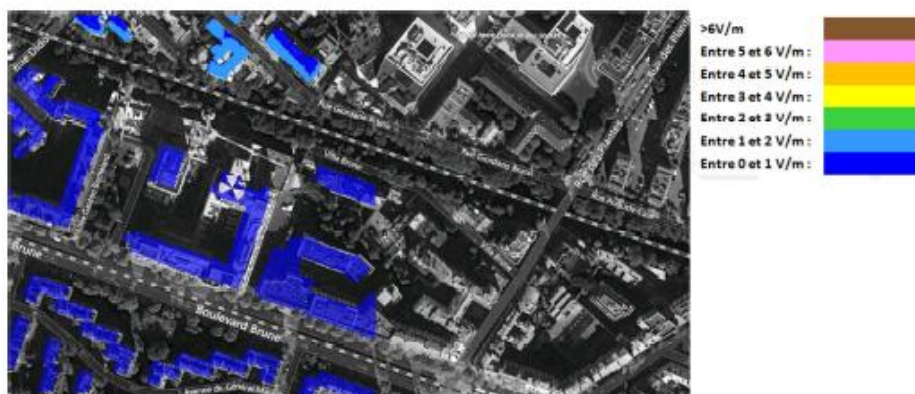
	Type	Nom	Adresse	Niveau estimé
1	Crèche	Crèche Attitude Bachelard	6, allée Gaston Bachelard, 75014 Paris	< 1V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

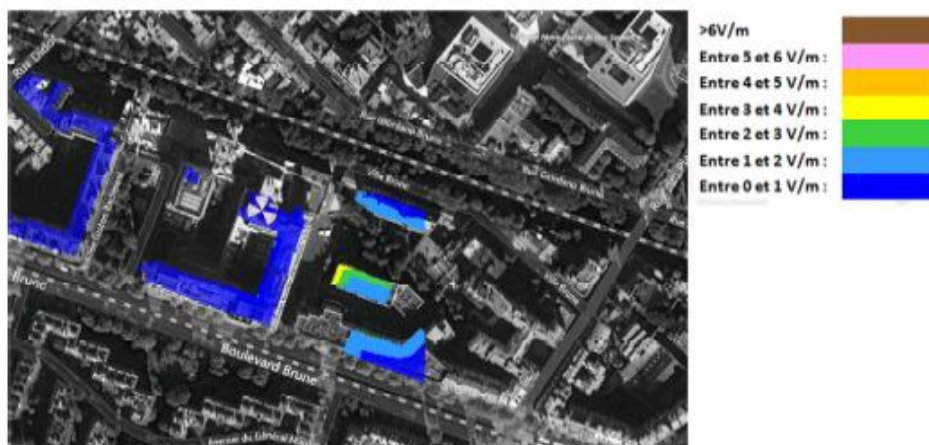


## Simulation et conformité au seuil de la Charte

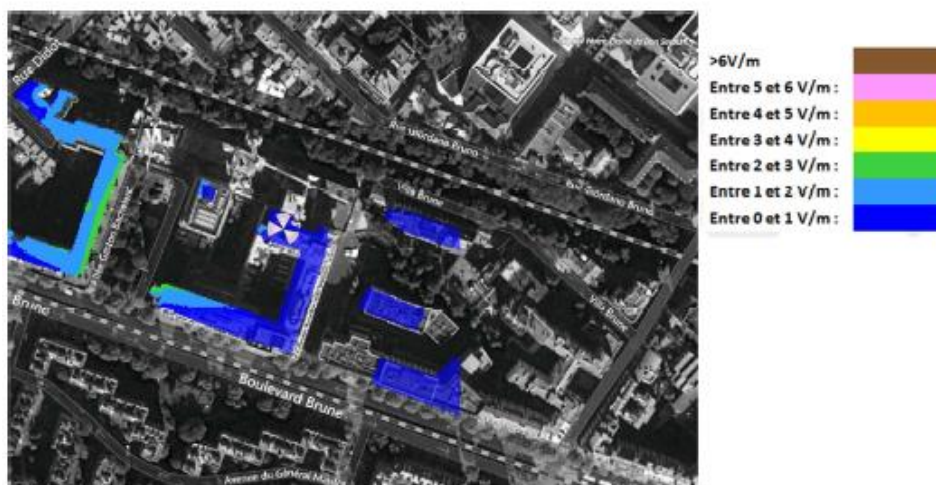
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 18 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 130°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 24m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 272°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 24m.



	Azimut 0°	Azimut 130°	Azimut 272°
Niveau maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	18 m	24 m	24 m

**Vue des Antennes Avant/Après**

Etat de l'existant :

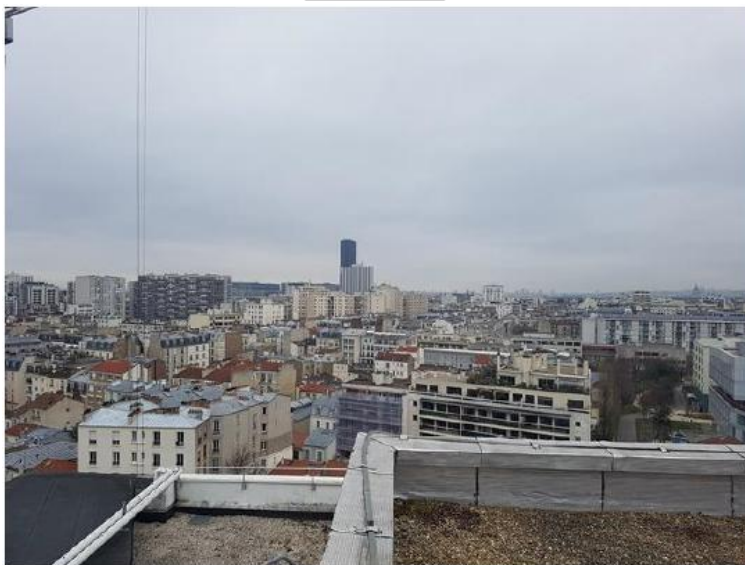


Etat projeté : Pas d'impact visuel



## Vue des Azimuts

Azimut 0° :



Azimut 130° :



Azimut 272° :

